

Consignes du Travail d'Etudes et de Recherche

Ce travail **individuel** s'effectue durant toute l'année universitaire. Il est donc conseillé de commencer le plus tôt possible. L'évaluation sera réalisée sur la base d'un travail écrit (dont la date de rendu vous sera communiquée en cours d'année) et d'une présentation orale.

Travail écrit

En fonction des sujets proposés par les enseignants et le choix de l'étudiant, deux formats de TER sont possibles :

- Un travail empirique
- Un travail de synthèse

Aspects généraux

Une fois le thème de recherche défini avec l'enseignant-e, les étudiants doivent réaliser une recherche bibliographique à partir des ressources disponibles à la Bibliothèque Universitaire :

- ouvrages
- revues spécialisées
- recherches informatisées des livres ou articles existant sur ce thème (PsycInfo...)

Afin d'aider les étudiants dans leur recherche, l'enseignant-e fournit 3 articles qui peuvent servir de point de départ pour la réalisation de leur travail. Chaque étudiant-e devra compléter ses connaissances avec autant d'articles, livres, ou chapitres qu'il/elle estimera nécessaire pour arriver à cerner la problématique sur laquelle il/elle travaille.

Aspects formels du travail écrit

- Le travail comporte au minimum 10 pages et au maximum 15 pages, bibliographie comprise.
- La police est Times New Roman, 12
- L'interligne est double
- Une page de garde, un résumé de 100 mots (en français et en anglais) et un sommaire doivent être prévus. Ces pages n'entrent pas en compte dans le décompte des pages.
- Sur la page de garde, prévoyez votre nom, prénom, année universitaire, le nom de votre tuteur et le titre de votre travail.
- Le sommaire présente les différentes parties détaillées et les numéros de pages correspondantes.
- Une liste bibliographique. Ne doivent être inclus dans la liste bibliographique que les références qui ont été effectivement lues et citées dans le corps du texte.
- L'impression doit être faite en recto-verso.
- Un paragraphe correspond à une idée.
- Un retour à la ligne implique un retrait (retrait de paragraphe ou tabulation...).
- Un espace est laissé après toute ponctuation simple (virgule, point...) et un espace avant et après toute ponctuation double (deux points, point virgule).
- Notez qu'il est d'usage d'inclure une page de remerciements avant le sommaire mais celle-ci n'est pas obligatoire.

- Le travail devra être déposé en **deux exemplaires** au secrétariat.
- Une version PDF du document doit également être envoyée à votre enseignant référent.

Le travail empirique

La synthèse réalisée lors du premier semestre doit permettre l'élaboration d'une hypothèse de recherche qu'il conviendra de tester. Le travail empirique peut prendre plusieurs formes : reproduction d'un paradigme expérimental, constitution de matériel expérimental ou d'une grille d'observation, étude de cas, analyse de données...

La phase d'opérationnalisation est suivie d'une phase de recueil de données. Celles-ci devront être par la suite traitées et interprétées.

Un travail empirique implique que l'étudiant, à partir d'une question de départ, formule des hypothèses basées sur la littérature scientifique. Ensuite, l'étudiant confrontera ses hypothèses à des données collectées. Ces données peuvent prendre plusieurs formes possibles : questionnaire, expérimentation, entretiens, etc.

Contenu du travail écrit

Le document écrit doit décrire au mieux le travail réalisé. Il doit prendre la structure d'un article scientifique. Il doit donc comporter un résumé, un cadre théorique et une problématique, la présentation de la méthodologie utilisée, les résultats obtenus (statistiques ou non), une discussion et une conclusion. Le document doit comprendre également une liste des références bibliographiques recensant toutes les références citées dans le corps du texte. Enfin, vous pouvez indexer certains éléments en annexes (matériel utilisé.....) à la fin du document. Les annexes ne sont pas comptabilisées dans le nombre de pages autorisées. Utilisez les normes présentées ci-dessous pour la présentation de la liste des références bibliographiques.

Le corps du texte peut comporter des graphiques et/ou des tableaux. Chaque tableau et figure est numéroté et comporte une légende explicite. Le titre des tableaux est indiqué au-dessus du tableau, celui des figures et graphiques au-dessous. L'expression est claire et les phrases sont courtes. Les fautes d'expression sont bannies.

Cadre théorique

La synthèse des articles et ouvrages lus doit servir de socle à l'écriture du cadre théorique. Le cadre théorique est ciblé, précis et construit autour de la problématique et des objectifs de recherche. Il doit aller « *du plus général au plus spécifique* » pour aboutir logiquement à la question posée nommée problématique.

Méthode

Cette partie est organisée selon le standard suivant :

- **Participants** : nombre de participants, description socio-démographique, critères d'inclusion et d'exclusion...
- **Matériel** : matériel expérimental, tests utilisés....
- **Procédure** : procédure, méthode de recueil des données...

Résultats

Les résultats impliquent, ou non, des statistiques selon le type de travail. Lorsque des hypothèses claires ont été formulées, les résultats sont présentés dans l'ordre de l'énoncé des hypothèses. Pour chaque hypothèse, on présentera dans l'ordre :

- la méthode d'analyse des résultats ainsi que le plan de l'analyse (plan, variables...);
- les tableaux et graphiques obtenus qui devront être présentés aux normes de l'APA (voir cours de Méthodes et outils de recherche et de gestion documentaire);
- les résultats des tests statistiques éventuellement.

Aucune conclusion n'est formulée dans cette partie, mais il faut préciser le sens des différences. Il est par exemple permis d'écrire : cette analyse révèle donc que les scores des personnes âgées sont supérieurs à ceux des participants plus jeunes. Afin de vous aider à la formulation de la partie résultats, les étudiants qui réalisent des études qui comportent des statistiques sont encouragés à adopter les consignes d'écritures explicitées dans le cours de statistiques appliquées, ce qui permettra d'assurer une présentation aux normes de l'APA.

Discussion

La partie Discussion commence par un bref rappel des objectifs de l'étude. Elle se poursuit par une synthèse des résultats avec une interprétation de ceux-ci par rapport aux hypothèses. Aucune valeur statistique n'est présentée dans cette section. Les résultats sont ensuite interprétés à la lumière des travaux présentés dans la partie introduction.

Comprendre les implications théoriques de vos résultats et proposer des ouvertures sur des recherches futures seront appréciés. Dans cette section, les étudiants peuvent éventuellement avoir un regard critique par rapport à l'étude menée.

Enfin, il est aussi envisageable de présenter des implications pratiques des résultats.

La partie discussion se termine par une **conclusion** qui présente les informations les plus importantes de l'étude.

Les annexes

Sans limitation concernant le nombre de pages, les annexes apportent des compléments d'informations à la partie méthodologique, telle que matériels, consignes, dispositifs, et/ou résultats, notamment par la présentation de tableaux complémentaires ou de données brutes.

Travail de synthèse

Les objectifs

L'enseignant encadrant le TER propose à l'étudiant une problématique afin de donner un point de départ à l'étudiant. Ensuite, l'étudiant expose une argumentation construite en réponse à une problématique selon les connaissances disponibles actuellement dans la littérature scientifique. Pour ce faire, l'étudiant tentera d'articuler les axes de recherches en rapport avec la thématique, les différents modèles, ainsi que les incohérences ou oppositions entre auteurs.

Les références

L'encadrant donne 3 articles de référence qui aident l'étudiant à s'inscrire dans la thématique proposée. L'étudiant devra citer au moins 20 références scientifiques. Etant donné qu'une synthèse fait une mise au point sur l'ensemble des travaux, il est nécessaire que le travail s'inscrive dans l'actualité scientifique. C'est pourquoi, parmi les 20 références, 3 références au minimum doivent être publiées dans les 5 dernières années.

L'objectif d'une synthèse étant de restituer des recherches sur une thématique, il apparaît indispensable que l'étudiant effectue des lectures de première main. Il faut veiller à ne pas se contenter de citer des articles cités par d'autres auteurs.

De plus, il est nécessaire qu'il existe un juste équilibre dans la description des articles. Il faut éviter que l'argumentation ne se base majoritairement que sur un ou quelques articles.

Limites et perspectives

A la fin de la synthèse, l'étudiant doit restituer les limites de la connaissance scientifique actuelle. Il tente de donner les champs sur lesquels la psychologie n'a pas de réponse définitive.

Présentation orale

Que cela soit un travail empirique ou de synthèse, le TER fait l'objet d'une présentation orale.

Aspects formels de la présentation orale

La présentation orale prend la forme d'un exposé de 5 minutes (à l'aide d'un diaporama), suivie de 10 minutes de questions et de 5 minutes de délibération. Elle doit comporter les informations présentées dans le travail écrit.

Conseils de présentation

Une quinzaine de diapositives devront être projetées et être lisibles à une distance de 3 à 4 mètres. Evitez les polices de caractère trop petites (inférieures à 22). N'oubliez pas de prévoir une diapositive « Titre » avec votre nom et le nom de votre tuteur. Pensez à ne pas trop charger de textes les diapositives qui doivent rester un support pour la présentation du travail réalisé.

Les salles sont équipées des logiciels capables de lire un diaporama enregistré au format powerpoint. Pensez néanmoins à préparer aussi une sauvegarde au format pdf afin que des problèmes techniques n'empêchent pas votre présentation.

Encadrement

Votre enseignant référent vous fournit une base bibliographique de trois articles pour la réalisation de votre travail. Ces articles constituent une base pour votre travail. Vous devez néanmoins rechercher des articles par vous-mêmes pour compléter vos références.

La grande majorité des thématiques de TER est proposée par l'enseignant. Cependant, libre à chaque étudiant de faire des propositions de recherche à son enseignant. L'étudiant est également encouragé à faire des propositions ou des suggestions pour améliorer la méthodologie de l'étude.

Le cas échéant, les analyses statistiques sont réalisées en collaboration avec votre enseignant-référent. Les étudiants sont encouragés à réfléchir aux analyses les plus adéquates et à traiter les données eux-mêmes. Cependant, en cas de difficultés, ils pourront être aidés par leur enseignant référent, à la condition d'en faire la demande dans des délais acceptables.

Les enseignants s'engagent à relire au minimum une fois la partie théorique du travail et une fois l'ensemble. Concernant les dates des relectures, elles sont fixées par l'enseignant. Si les demandes de relecture ou d'aide pour les traitements statistiques arrivent en dehors des délais fixés avec l'enseignant-e, il/elle ne relira pas le travail de l'étudiant-e.

Recueil de données

Le travail de TER peut impliquer un recueil de données. Cette étape nécessite :

- de faire signer un consentement éclairé en double exemplaire (un pour l'enseignant, l'autre pour le participant)
- de contracter une convention de stage permettant aux étudiant-e-s d'être assuré dans le cadre du recueil de leur données.

L'étudiant devra s'en référer à l'enseignant référent sur les exigences éthiques et administratives des passations

Rappels sur les normes APA

Bien que des logiciels existent pour gérer automatiquement les références bibliographiques, ils restent imparfaits. Il est donc nécessaire de faire une vérification manuelle, c'est pourquoi il est nécessaire de connaître les règles pour les documents les plus fréquents (articles, ouvrages, ouvrages collectifs) et savoir où on peut retrouver l'information quand les supports sont moins fréquents (thèse, site internet ...). Par ailleurs, les normes de l'APA ne se limitent pas uniquement aux références bibliographiques. Elles précisent également comment les figures et les tableaux doivent être réalisés.

Les références dans le corps du texte

Les références bibliographiques mentionnées dans le corps du texte sont présentées dans la liste des références placées après le corps du texte. Ces références doivent respecter les normes APA, dont voici quelques rappels non exhaustifs :

- Dans le texte, les références peuvent être dans le corps du texte ou entre parenthèse. Dans le corps du texte, les références comportent le (ou les) nom(s) des auteurs suivi(s) de la date de la publication. Par exemple : « Kim et Moen (2001) »¹.
- Lorsque la référence contient plus de deux auteurs et moins de 6, sa première mention dans le texte comporte le nom de tous les auteurs, par exemple : « Gratton, Coles et Donchin (1992) ». Pour les citations ultérieures, le nom du premier auteur est suivi de « *et al.* » : « Gratton *et al.* (1992) ».
- Lorsque la référence contient 6 auteurs ou plus, on applique la même règle que les citations ultérieures de plus de deux auteurs.
- Pour les références entre parenthèse, le « et » avant le dernier auteur est remplacé par le sigle « & » précédé par une virgule. Par exemple : « (Cloninger, Sigvardsson, & Bohman, 1996) ».
- Si plusieurs références sont évoquées à l'intérieur d'une parenthèse, l'ordre alphabétique du premier auteur sera respecté et les références seront séparées

¹ Les références données ici le sont à titre illustratif, raison pour laquelle elles n'apparaissent pas à la fin du document.

par des points-virgules de la manière suivante : « (Cloninger, Sigvardsson, & Bohman, 1996 ; Zucker, Boyd, & Howard, 1994) ».

- Si un auteur a publié plusieurs articles la même année, on indexe chaque référence à l'aide d'une lettre pour pouvoir les identifier : « (Tuving, 2014a ; 2014b) ».
- Lorsqu'il s'agit d'une citation texto, la citation doit être entre guillemets et le numéro de la page (ou le numéro du paragraphe s'il n'y a pas de pagination) doit être indiqué : « (Preston, 2007, p. 23) ».
- Lorsqu'une référence n'est pas lue directement mais est lue dans un autre document, il faut citer la référence originale suivie par « cité par » : « (Chang, Dell, & Bock, 2006 ; cité par Drouillet, Stefaniak, Declercq, & Obert, 2018) ».

Les références dans la bibliographie.

Dans la liste des références, conformément aux normes A.P.A., le formatage des paragraphes de la liste comporte un **retrait négatif** de 1^{ère} ligne de 1,25 cm. La liste est présentée selon l'ordre alphabétique des noms des auteurs. S'il y a plusieurs références pour un même auteur, il faut présenter les références en respectant l'ordre chronologique. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, les références sont classées par ordre alphabétique du second auteur (ou éventuellement du troisième, ...). Toutes les références doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice versa.

Les articles

1) Lorsqu'il y a moins de 8 auteurs :

- On cite le nom de chaque auteur suivi d'une virgule de l'initiale des prénoms suivie d'un point et d'une virgule.
- Le dernier auteur est indiqué en le faisant précédé par une esperluette (« & »).
- La date est placée entre parenthèse et suivie d'un point.
- Le titre de l'article est fourni. On ne met une majuscule qu'au premier mot, ou après un point, un deux-points (si article anglophone) ou un point-virgule (si article anglophone). Le titre est suivi d'un point.
- Le nom de la revue est en italique avec une majuscule à chacun des mots significatifs de la revue.
- Le nom de la revue est suivi d'une virgule.
- On ajoute le numéro du volume en italique, suivi d'une virgule.
- Et les pages (pas en italique), séparées par un tiret et suivies par un point.
- On termine par le Digital Object Identifier (DOI) qui est l'adresse permanente de l'article. Pour les articles plus anciens, ou pour des plus petites revues, il peut arriver qu'il n'y ait pas de DOI.

Sénéchal, M., Basque, M., & Leclaire, T. (2006). Morphological knowledge as revealed in children's spelling accuracy and reports of spelling strategies. *Journal of Experimental Child Psychology*, 95, 231-254. <https://doi.org/10.1016/j.jecp.2006.05.003>

2) Lorsqu'il y a 8 auteurs ou plus :

- Les 6 premiers auteurs sont indiqués suivis d'une virgule, de trois petits points et du nom du dernier auteur.
- Les autres règles restent d'application.

Exemple :

Deleuze, J., Rochat, L., Romo, L., Van der Linden, M., Achab, S., Thorens, G., ... Billieux, J. (2015). Prevalence and characteristics of addictive behaviors in a community sample: A latent class analysis. *Addictive Behaviors Reports*, 1, 49–56. <http://doi.org/10.1016/j.abrep.2015.04.001>

Les ouvrages

- Les auteurs : voir les articles.
- La date : voir les articles.
- Le titre de l'ouvrage en italique, avec les majuscules uniquement en début de phrase, après deux points (si anglophone) ou un point-virgule (si anglophone).
- Le titre est suivi d'un point.
- La ville de parution suivie de deux points (sans espace en anglais).
- La maison d'édition, suivi d'un point.

Exemple :

Cooksey, R. W. (1996). *Judgment analysis: Theory, methods, and applications*. San Diego: Academic Press.

Les ouvrages collectifs

- Les auteurs : voir les articles.
- La date : voir les articles.
- Le titre du chapitre (pas d'italique), avec les majuscules uniquement en début de phrase, après deux points (si anglophone) ou un point-virgule (si anglophone). Le titre est suivi d'un point.
- On indique dans quel ouvrage se trouve le chapitre en commençant par « In », l'initiation du prénom de l'éditeur scientifique², une virgule et son nom. S'il y a plusieurs éditeurs scientifiques, on les sépare de virgules. Le dernier éditeur est indiqué en le faisant précédé par une esperluette (« & ») sans virgule.

² Un éditeur scientifique est un chercheur ou un groupe de chercheurs qui est à l'origine d'un ouvrage. Le travail de l'éditeur scientifique consiste à trouver les experts pour écrire les différents chapitres de l'ouvrage de sorte à assurer un tout cohérent à l'ouvrage. Il exerce aussi un rôle de garant scientifique.

- On précise entre parenthèse que les auteurs qui viennent d'être nommés sont les éditeurs scientifiques en ajoutant « (Ed.) » après l'éditeur s'il n'y a qu'un ou « (Eds.) » s'il y en a plusieurs.
- La parenthèse « (Eds.) » est suivie d'une virgule.
- On indique le nom de l'ouvrage en italique, en utilisant la majuscule uniquement pour le premier mot.
- On indique entre parenthèses le numéro des pages du chapitre en faisant précéder ces numéros par « pp. ».
- On fait suivre la parenthèse du numéro des pages par un point.
- La ville de parution suivie de deux points (sans espace en anglais).
- La maison d'édition, suivi d'un point.

Exemple :

Shanks, D. R., Lamberts, K., & Goldstone, R. L. (2005). Implicit learning. In K. Lamberts & R. L. Goldstone (Eds.), *Handbook of cognition* (pp. 202–220). London: Sage.

Les communications affichées et communications orales

De plus en plus, les auteurs mettent à disposition sur des sites comme Open Science Framework (OSF), Research Gate, ou encore GitHub leurs communications affichées (communément appelées posters) et leurs communications orales. Ces références doivent également être citées.

- On cite le nom de chaque auteur suivi d'une virgule et de l'initiale des prénoms suivie d'un point et d'une virgule.
- Le dernier auteur est indiqué en le faisant précéder par une esperluette (« & »).
- La date précise du congrès est placée entre parenthèse et suivie d'un point.
- Le titre de la communication. On ne met une majuscule qu'au premier mot, ou après un point, un deux-points (si article anglophone) ou un point-virgule (si article anglophone). Le titre est suivi d'un point.
- On indique le type de communication « Communication affichée à » ou « Communication orale à ».
- On précise le congrès suivi d'une virgule.
- La ville du congrès, suivi d'une virgule et le pays du congrès.

Exemple pour une communication affichée :

Stefaniak, N., Willems, S., Adam, S., & Meulemans, T. (27/5/2005). Performance of normal subjects in a range of cognitive tasks: implications for the clinician. Communication affichée à l'Annual Meeting of the Belgian Association for Psychological Sciences, Ghent, Belgique.

Exemple pour une communication orale :

Stefaniak, N., & Meulemans, T. (19/05/2006). Exploration du réseau sémantique dans le vieillissement par le paradigme du « mediated priming ». Communication orale aux Journées de Printemps de la Société de Neuropsychologie de Langue Française, Bruxelles, Belgique.

Les thèses et mémoires

- Le nom de l'auteur, suivi d'une virgule, l'initiale des prénoms suivie d'un point.
- L'année de soutenance entre parenthèse.
- Le titre du mémoire ou de la thèse.
- Le titre est suivi d'une parenthèse précisant qu'il s'agit d'un mémoire (avec le niveau – licence, master) ou d'une thèse en indiquant qu'il/elle a été ou non publié-e.
- La parenthèse est suivie d'un point.
- On indique l'université où a eu lieu la soutenance, suivie d'une virgule, le nom du pays de la soutenance, suivi d'un point.

Exemple pour une thèse :

Cleeremans, A. (1991). Mechanisms of implicit learning: A parallel distributed processing model of sequence acquisition (thèse de doctorat non publiée). Carnegie Mellon University, United States.

Exemple pour un mémoire de master :

Dauchez, C. (2017). Effet de l'inclusion d'une composante sémantique dans une tâche de temps de réaction sériel chez les enfants dysphasiques (mémoire de master non publié). Université de Reims Champagne-Ardenne, France.

Les sites internet

- On cite le nom de chaque auteur suivi d'une virgule et de l'initiale des prénoms suivie d'un point et d'une virgule.
- Le dernier auteur est indiqué en le faisant précéder par une esperluette (« & »).
- La date est placée entre parenthèses et suivie d'un point.
- Le titre du document.
- L'URL du document précédé par « repéré à ».

Exemple :

Ramus, F. (2017). La pseudoscience des surdoués. Repéré à <http://www.scilogs.fr/ramus-meninges/la-pseudoscience-des-surdoues/>

Les tableaux et les figures

Les tableaux et les figures sont numérotés et sont appelés dans le texte (par exemple, « voir Figure 1 »). La légende doit être un court résumé de l'information trouvée dans le tableau ou dans la figure. Pour les tableaux, la légende se place au-dessus du tableau. Pour les Figures, la légende se place en-dessous de la Figure. Les légendes peuvent être écrites dans une police un peu plus petite (avec un minimum à 9) et en interligne simple.

Pour les tableaux, il n'y a pas de barre verticale. Seules les lignes horizontales en haut, en bas et sous la ligne de titre doivent apparaître. Le Tableau 5a ne respecte pas les normes de l'APA tandis que le Tableau 5b respecte les normes.

Tableau 5b. Moyenne (écart-type) pour le QI verbal et performance chez les hommes et chez les femmes

	Hommes	Femmes
QI verbal	100 (15)	100 (15)
QI performance	100 (15)	100 (15)

Tableau 5a. Tableau du QI en fonction du sexe.

	Hommes	Femmes
QI verbal	100 (15)	100 (15)
QI performance	100 (15)	100 (15)

Vous pouvez trouver plus d'informations sur les règles de l'APA sur le site

suivant : <http://www.apastyle.org/>

Un certain nombre de ressources en ligne fournissent des résumés en français des normes. Si vous utilisez ces ressources, assurez-vous qu'il s'agit d'informations provenant d'un site universitaire.

Rappels à propos du plagiat

Les articles de revues, les ouvrages, les notes de cours fournis par l'enseignant, les mémoires de recherches d'anciens étudiants quel que soit leur niveau sont protégés par le droit de propriété intellectuelle (articles L122.4, L 335.2 et L 335.10 du code de la propriété intellectuelle). L'utilisation du contenu de ces documents est donc réglementé et ce quelle que soit la façon dont vous vous êtes procurés le document (achat personnel en librairie, emprunt à la BU, consultation sur des sites internet).

Qu'est-ce que le plagiat ?

Il s'agit de la reproduction complète ou partielle de phrases, de figures, de schémas extraits de documents cités ci-dessus **sans précision de l'auteur ou de la source.**

Le plagiat est une fraude à l'examen et relève à ce titre de la **section disciplinaire.**

L'enseignant qui repère des plagiat flagrant dans un document le signale à l'étudiant qui doit intégralement corriger le document. Si l'étudiant ne reconnaît pas le plagiat ou le corrige insuffisamment, l'enseignant peut s'opposer au dépôt et à la soutenance du document.

Comment éviter le plagiat ?

La façon la plus efficace d'éviter le plagiat est dans un premier temps de chercher à comprendre ce que vous lisez dans différents articles, chapitres d'ouvrages... Dans un second temps, vous devez chercher à formuler une synthèse de ces arguments avec vos propres mots, même s'ils vous semblent imparfaits. Si vous voulez étayer un argument en citant un extrait d'article, vous devez mettre cet extrait **entre guillemets**, puis **préciser immédiatement après l'extrait, l'auteur, la date de publication et la page d'où est extraite la phrase citée**. Si vous préférez reproduire une figure présentant des résultats sur lesquels vous allez vous appuyer plutôt que rédiger un long paragraphe, vous devez de la même manière **préciser** à côté du titre de la figure, **le nom de l'auteur, l'année de publication et la page d'où est extraite cette figure**.